

Déclaration solennelle d'allégeance

Affirmation of Allegiance

Je, A. B., déclare solennellement en
mon âme et conscience que je suis
fidèle de tout mon cœur, de toute
mon âme et de toutes mes forces
à la Reine Elizabeth Deux, ses héritiers et
successors conformément à la loi et
que j'observerai fidèlement les lois du
Canada et que je serai un loyal
citoyen canadien.

I, A. B., do solemnly, sincerely, and
truthfully declare that I will be
faithful and loyal to Her
Majesty Queen Elizabeth the Second, her
Heirs and Successors, according to law,
and that I will faithfully observe the
laws of Canada and fulfil my duties as a
loyal Canadian citizen.

EXPLANATORY NOTE

NOTE EXPLICATIVE

The purpose of this bill is to permit applicants for Canadian citizenship to pledge allegiance to the Crown and to the laws of Canada by affirmation as well as oath: and so ensure that an applicant for Canadian citizenship has the same right to freedom of conscience that he will have as a Canadian citizen.

Ce bill a pour objet de permettre à ceux qui demandent la citoyenneté canadienne de prêter allégeance à la Couronne et aux lois du Canada aussi bien par voie de déclaration solennelle que de serment; il garantit ainsi à l'auteur de la demande le même droit à la liberté de conscience que celui dont il jouira à titre de citoyen canadien.